

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 MARS 2021**

Délibération
n° 2021.03.049.B

**Découverte du
patrimoine historique
et culturel par le
développement
d'outils numériques :
demande de
subventions**

LE DIX HUIT MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 mars 2021**

Secrétaire de séance : Thierry HUREAU

Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Gérard DESAPHY à Véronique DE MAILLARD, Michaël LAVILLE à Michel BUISSON

Excusé(s) :

Gérard DEZIER, Michel GERMANEAU, Philippe VERGNAUD

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021**DELIBERATION
N° 2021.03.049.B**

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DECOUVERTE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL PAR LE DEVELOPPEMENT D'OUTILS NUMERIQUES : DEMANDE DE SUBVENTIONS

La valorisation du patrimoine monumental du territoire de GrandAngoulême par le biais d'outils numériques conçus en lien avec les entreprises locales dans le domaine de l'image et du numérique, est l'un des objectifs du service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême en charge de la gestion du label Pays d'art d'histoire de l'Angoumois.

Chaque année, un outil numérique sera réalisé. Les outils devront être reliés entre eux afin de mailler le territoire de GrandAngoulême et mettre les sites en réseau. Les contenus scientifiques sont réalisés par le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême, validé par un comité de pilotage composé d'élu, de techniciens, des partenaires financeurs et de conseillers scientifiques spécialisés.

Les objectifs du projet :

- La valorisation du patrimoine monumental, immatériel et paysager de l'agglomération ;
- La valorisation des richesses Image du territoire et notamment la communauté des auteurs de bande dessinée ;
- La promotion du territoire auprès des habitants et des visiteurs ;
- Une politique culturelle cohérente sur les 38 communes de l'agglomération.

Les moyens : créer, communiquer, diffuser et mettre en lien des supports numériques de valorisation du patrimoine.

Le projet de découverte et de valorisation du patrimoine historique et culturel de l'agglomération se décline en plusieurs projets :

- La maquette numérique évolutive de la Ville d'Angoulême à travers les siècles ;
- Deux scènes immersives traitant de deux périodes clés de l'histoire d'Angoulême, d'une durée d'environ 1min30 : la fin du XVIe siècle et le milieu du XIXe siècle ;
- Un nouvel outil numérique chaque année sur une commune de l'agglomération ;
- Le projet illustré des « Fantômes de GrandAngoulême » avec le collectif Paon.

Le plan de financement proposé est le suivant :

BP Valorisation numérique- Patrimoine & Culture 2019-2022

DEPENSES			RECETTES	
	montant HT	montant TTC		
Maquettes numérique du patrimoine			DRAC	15 000,00 €
Conception des contenus	121 324,01 €	142 840,00 €	Région	13 750,00 €
<i>maquette Ville d'Angoulême</i>	<i>20 700,00 €</i>	<i>24 840,00 €</i>	Département	16 000,00 €
<i>scène immersive 2020</i>	<i>18 500,00 €</i>	<i>22 200,00 €</i>	FEDER	140 247,30 €
<i>scène immersive 2021</i>	<i>18 500,00 €</i>	<i>22 200,00 €</i>	GrandAngoulême	48 748,20 €
<i>graphisme auteurs BD</i>	<i>20 150,00 €</i>	<i>20 150,00 €</i>		

projet numérique autre commune 2021	20 833,33 €	25 000,00 €		
maquette autre commune 2022	20 833,33 €	25 000,00 €		
Achats matériel	25 000,00 €	30 000,00 €		
Fantômes de GrandAngoulême				
Réalisation des illustrations	24 309,50 €	24 309,50 €		
Animation des illustrations	28 046,00 €	28 046,00 €		
Installation des panneaux pour circuit application	10 000,00 €	12 000,00 €		
TOTAL	206 872,17 €	233 745,50 €		233 745,50 €

Suite à la signature de la convention « relative à la mise en œuvre de l'investissement territorial intégré sur le territoire de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême » approuvée par délibération n°195 du 23 juin 2016 et conformément à la candidature de GrandAngoulême autorisée par délibération n°54 B du 23 avril 2015, le FEDER sera appelé en cofinancement de ce projet via l'Investissement Territorial Intégré de GrandAngoulême.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à solliciter les subventions nécessaires auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente, de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et du FEDER ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 mars 2021	<u>Affiché le :</u> 24 mars 2021